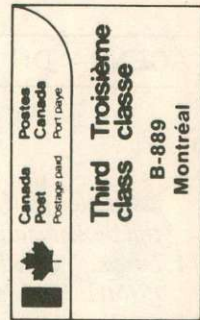




# nouvelles csn

Numéro 35

semaine du 29 mai au 4 juin 1979



**PLUS DE 3 000 TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES EN CONFLIT A LA CSN** — En date du 30 mai 1979, la CSN comptait dans ses rangs plus de 3 700 travailleurs et travailleuses touchés par des grèves ou des lock-outs alors que 785 autres l'étaient par 5 fermetures ou faillites. Dans huit cas de grèves ou de lock-outs, il s'agit de nouveaux syndicats.

\*\*\*

**STATISTIQUES SUR LES SALAIRES ET LA DUREE DE TRAVAIL** — Selon des statistiques valables pour décembre 1978, la rémunération hebdomadaire moyenne dans les industries manufacturières était pour le Canada de \$269.32, pour l'Ontario de \$267.91 et pour le Québec de \$266.81. Dans les régions urbaines du Québec, c'est Sept-Îles qui atteint les plus hauts sommets avec \$371.03 alors que c'est à Granby et St-Hyacinthe où on retrouve les salaires les plus bas, soit respectivement \$217.62 et \$217.76.

**LES TRAVAILLEURS DE MARINE INDUSTRIE** — Selon *Le Natuwa*, journal du syndicat des employés de bureau des chantiers maritimes de Sorel, il y avait, au 24 avril dernier à Marine Industrie 2 814 employés à l'heure, 359 employés de bureau (dont 89 femmes) et 382 cadres. Parmi les employés de bureau, 180 avaient moins de 30 ans, 129 entre 30 et 40, 37 entre 40 et 50, 26 entre 50 et 60 et 7 étaient au dessus de 60. Le salaire moyen de ces employés de bureau est de \$324. par semaine, variant de \$207. pour les commissionnaires à \$400. pour les techniciens les plus spécialisés.

\*\*\*

**LE CONGRES SUR LA QUESTION NATIONALE \*\*  
\*\*\* LES NEGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC \*  
\*\*\*\*\* DISCRIMINATION DANS LES HOPITAUX ET  
LES RESTAURANTS \*\*\*\*\***

## LE CONGRES SPECIAL SUR LA QUESTION NATIONALE —

Québec, le 1<sup>er</sup> juin 1979 — A L'OUVERTURE, LE PRESIDENT NORBERT RODRIGUE INSISTE SUR LE VERITABLE SENS DE LA DEMARCHE DU CONGRES — C'est en présence de plus de 1 000 délégués syndicaux que s'est ouvert le congrès. Le président Norbert Rodrigue, dans une intervention d'une heure, a précisé le sens profond de l'intervention de la CSN sur la question nationale : "assurer toujours davantage l'emprise de la classe ouvrière et des masses populaires dans la lutte du peuple québécois contre l'oppression nationale", laquelle est particulièrement vécue sur les plans économique, politique et culturel. "Nous comptons, à ce moment-ci, nous interroger sur tous les pouvoirs, moyens et institutions politiques, économiques et culturels nécessaires au peuple québécois pour vaincre l'oppression nationale", a précisé Norbert Rodrigue. Ont également pris la parole : Fernand Daoust, secrétaire-général de la FTQ, Robert Gaulin, président de la CEQ et Marcel Pépin, président de la CMT. Enfin, il y eut durant le congrès une intervention extérieure très remarquée, celle des leaders indiens montagnais, René Cimon et Aurélien Gill.

\*\*\*

Montréal, le 30 mai 1979 — LOCK-OUT A L'ASSOCIATION DE PREVENTION DES ACCIDENTS INDUSTRIELS : COUPURE DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES — Les 13 employés de l'APAI, en lock-out depuis le 15 mai, s'interrogent sur le sens de ce lock-out. En effet, en décrétant cet arrêt de travail, l'APAI se voit privée des subventions de la Commission des accidents du travail (CAT), le lock-out empêchant la tenue du colloque du 11 juin suite auquel l'APAI devait devenir un organisme paritaire, condition exigée par le gouvernement pour le versement des subventions. En fait, il serait intéressant d'avoir réponse à la question suivante : le lock-out, est-ce un moyen de tuer l'APAI, car sans subvention elle ne peut survivre et le gouvernement le sait bien ? Ou plutôt la coupure serait-elle un moyen de pression du gouvernement pour régler le lock-out le plus rapidement possible ? A bientôt pour la réponse.

---

## L'AGENDA DU MOUVEMENT

---

(juin)

- 11 *assemblée générale du Conseil central de Lanaudière*
- 13-14 *bureau confédéral de la CSN, à l'Hôtel Loew's La Cité, à Montréal*
- 11-15 *session d'initiation pour les employés de bureau de la CSN, à Lévis.*
- 15-16-17 *assemblée générale annuelle du Syndicat des employés de la CSN. A Québec, à la Commission de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre de la région de Québec, 1010 rue Borne.*
- 

\*\*\*

**SESSION ANNULEE** — La session de formation sur l'organisation de la lutte pour l'emploi et l'application de la loi de l'assurance-chômage, qui devait avoir lieu à Lévis du 7 au 9 juin, a été annulée.

\*\*\*

**JOURS DE CONGE POUR LES EMPLOYÉS DE LA CSN** — Conformément à la convention collective, les fêtes de la St-Jean Baptiste et de la Confédération seront chômées les lundis 25 juin et 2 juillet.

\*\*\*

**NOUVELLE ADRESSE POUR LA FTPG A KENOGAMI** — Les nouveaux bureaux de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt à Kénogami sont maintenant à l'adresse suivante :

38, Cabot  
secteur Kénogami,  
Jonquière.

Le numéro de téléphone reste le même :  
547-5255.

\*\*\*

Montréal, le 31 mai 1979 — **LES EX-TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE CADBURY, DUPUIS ET TOURBEC ONT CHERCHE ENSEMBLE DU TRAVAIL AU COMPLEXE DESJARDINS** — Certains d'entre eux sont en chômage depuis plus de 8 mois, d'autres n'ont plus droit à l'assurance-chômage et sont confinés sur le bien-être social. Ce sont les ex-travailleurs et travailleuses de Cadbury, Dupuis, Tourbec, etc. Aucun d'entre eux ne voulaient chômer et n'avoir pour revenu que la maigre pitance de l'assurance-chômage, sinon de l'assistance sociale. Ils n'ont pas choisi leur sort. Les soi-disant faillites de Dupuis et de Tourbec ont mis sur le trottoir plus de 700 travailleurs qui ne demandaient qu'à travailler. La fermeture de Cadbury, décidée unilatéralement à Londres, a grossi les rangs déjà trop nombreux des chômeurs québécois de plus de 500 travailleurs. Peu d'entre eux ont espoir de se trouver de l'emploi. Bien qu'inscrits au centre de main-d'oeuvre du Canada depuis plus de 18 mois et malgré des centaines d'applications, 200 chômeurs de Dupuis n'ont pu encore se trouver de l'emploi. C'est pourquoi les chômeurs de Cadbury, Dupuis, Tourbec... ne peuvent plus compter que sur eux-mêmes. Comme ils ont tous été mis-à-pied ensemble, ils ont décidé de chercher du travail ensemble. Plus de 50 d'entre eux se sont donc retrouvés au Complexe Desjardins pour faire le tour des boutiques, histoire de voir s'il n'y avait pas d'emploi disponible. Sans succès. Dans une dernière tentative, ils se sont rendus à l'édifice de l'Hydro-Québec, non loin de là. En guise de consolation, la direction du personnel leur a remis à chacun une demande d'emploi, dans l'espoir d'être placé sur une liste d'attente et peut-être de recevoir un appel un jour.

\*\*\*

Québec, le 3 juin 1979 — **LE CONGRES A ETE CLAIR : OUI A L'AFFIRMATION DU PEUPLE QUEBECOIS, NON A UNE POSITION CONSTITUTIONNELLE PARTISANE** — C'est presque à l'unanimité que le congrès spécial de la CSN sur la question nationale a décidé de s'inscrire dans une démarche d'appropriation des pouvoirs et institutions tel qu'exprimé par Norbert Rodrigue à l'ouverture du congrès. Précisant le sens de cette décision, le président Rodrigue a dit qu'il ne s'agissait ni d'une position indépendantiste ni d'une position fédéraliste, mais d'une volonté bien arrêtée de travailler à ce que le peuple québécois se donne les moyens nécessaires à l'orientation autonome de son développement, en continuité avec l'histoire de la CSN, qui a toujours revendiqué la plénitude des juridictions québécoises. "A ce moment-ci du débat dans nos rangs, a-t-il dit, le congrès n'a pas jugé opportun de se prononcer sur une réponse constitutionnelle à la question nationale, mais il a indiqué la perspective dans laquelle nous devons chercher la réponse qui permettra de mieux défendre nos intérêts de travailleurs et travailleuses." La question sera par conséquent de nouveau débattue au congrès de 1980. Quant au référendum, c'est à la lumière des orientations de ce congrès spécial que les instances de la CSN feront leurs analyses et leurs recommandations.

\*\*\*

Montréal, le 29 mai 1979 — **SEULE LA NEGOCIATION POURRA REGLER LE CONFLIT AU PORT DE MONTREAL** — En grève depuis le 23 mai, les 450 cols bleu du port de Montréal sont d'avis que ce ne sont ni les déclarations publiques ni les provocations sur les lignes de piquetage qui vont amener le règlement de leur conflit. Leur lutte en est une principalement pour la sécurité d'emploi : depuis quelques années, le nombre de travailleurs membres du syndicat a considérablement diminué en raison des changements technologiques et surtout en raison du nombre grandissant de sous-contracteurs qui font le travail des employés réguliers. Les autorités du Port parlent de pertes financières et de tort causé à la réputation du port : les travailleurs sont conscients du problème et c'est pourquoi ils affirment que seule une négociation sérieuse pourra rétablir la situation.

\*\*\*

Montréal, le 31 mai 1979 — **DISCRIMINATION ENVERS LES FEMMES DANS DE NOMBREUX HOPITAUX** — *Le Comité de la condition féminine de la CSN tient à dénoncer publiquement une mesure de discrimination qui s'exerce à l'égard de certaines de femmes employées d'hôpitaux, en particulier dans la région de Québec, sur la rive-sud de Québec ainsi qu'à Joliette. Ces femmes, employées d'hôpitaux, subissent une situation de discrimination flagrante puisque les administrations d'hôpitaux pour lesquelles elles travaillent leur distribuent les chèques de paie aux deux semaines alors que les chèques de paie des employés masculins sont distribués chaque semaine. Les femmes concernées sont des employées de soutien. Le comité de la condition féminine de la CSN demande que cette situation soit corrigée dans les plus brefs délais de sorte que ces travailleuses aient le même régime de paie que les employés masculins.*

\*\*\*

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 1979 — **LES CONGEDIEMENTS SANS AVIS : UNE REALITE QUOTIDIENNE POUR LES NON-SYNDIQUES** — En février 1979, le groupe *Au bas de l'échelle*, qui s'occupe particulièrement des travailleurs et travailleuses au salaire minimum, apprenait qu'un restaurant, le Pumpernicks, congédiait massivement du personnel sans raison ni avis. Plusieurs employés avaient une forte ancienneté pour un milieu comme celui de la restauration et étaient tous non-syndiqués et en grande majorité des femmes. En deux mois, les congédiements se multiplièrent en plus des infractions à la loi du salaire minimum. Ces employés congédiés sont décidés à faire connaître les conditions de travail dans la restauration et de faire pression sur le ministre du travail, Pierre-Marc Johnson, pour qu'il amende son projet de loi 126 sur les normes minimales de travail dans le sens d'une reconnaissance de l'ancienneté pour les non-syndiqués et du respect des conditions minimales de travail par les employeurs de la restauration. Les non-syndiqués en ont assez d'être les oubliés dans le domaine du travail.

**DECES D'ADELARD COUTURE** — Adélarde Couture, un des fondateurs de la Fédération nationale des services, ancêtre de la FAS/CSN, est décédé le 2 juin à Québec.

\*\*\*

**DETAILS DU VOTE A LA DONOHUE DE CLERMONT** — *Les 550 salariés de l'usine de Clermont sont divisés en deux groupes, celui de la production et celui du bureau. A la production, le vote a été de 300 à 83 pour l'acceptation du contrat alors qu'au bureau il fut de 21 à 7.*

\*\*\*

**APPUI AUX TRAVAILLEURS DE L'HOPITAL CHARLES-LEMOYNE** — De nombreux groupes de syndiqués ont fait connaître leur appui aux travailleurs et travailleuses de l'hôpital Charles-Lemoine. Entre autres : le Conseil central du Nord-Ouest québécois, le syndicat des employés de l'hôpital St-Alexandre, des Escoumins, celui des employés d'hôpitaux de Haute-riève, celui des services hospitaliers de Sept-Iles ainsi que l'Alliance des diplômés en soins hospitaliers des Shawinigan.

\*\*\*

**REPRESSION CHEZ KRUGER-TURCOT** — *Suite au refus des dernières offres de la compagnie (à 90 o/o lors d'un vote secret), la répression s'accroît chez Kruger-Turcot. On a en effet remplacé l'agence de sécurité Bond's, composée en grande partie de gardiens âgés, par l'agence de sécurité Groupe, beaucoup plus provocatrice puisqu'elle utilise 10 chiens, des vrais. Fait cocasse, à leur première journée de surveillance, les chiens dressés pour attaquer les grévistes ont mordu un boss, qui a dû être conduit à l'hôpital.*

**NUMERO GAGNANT POUR LA BICYCLETTE : 120 070** — *Lors du congrès sur la question nationale les syndiqués en conflit de l'APAI ont fait le tirage d'une bicyclette 3 vitesses qui n'a pas été réclamée. Le détenteur ou la détenteuse du billet gagnant doit faire la réclamation au Conseil central de Montréal, à 286-2001.*

## LES INEGALITES SOCIALES A TRAVERS LE MONDE —

*Le chômage et le sous-emploi s'accroissent de manière inquiétante. Dans les pays du tiers-monde, il persiste à un chiffre très élevé (300 millions selon l'Organisation internationale du travail) et dans les pays industrialisés, il atteint le chiffre de 17 millions. Et tout laisse à penser que cette situation va encore s'aggraver dans les prochaines années. En 1978, selon les données de la Banque Mondiale :*

- . 800 millions de personnes vivent dans une pauvreté absolue ;
- . 930 millions ne disposent pas du minimum nécessaire en alimentation ;
- . 800 millions ne sont pas convenablement logées ;
- . 1 200 millions ne disposent pas d'eau potable ;
- . 800 millions n'ont pas accès aux soins de santé nécessaires et plus de 1 100 millions sont encore analphabètes.

*Le sous-développement, ce n'est pas seulement la pauvreté, mais c'est un ensemble de situations de dépendance économique, technique, financière, politique et culturelle. Les inégalités se traduisent souvent sur le plan politique par l'oppression, sur le plan économique par l'exploitation et sur le plan culturel par l'aliénation.*

\*\*\*

## LES NEGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC —

**A la table centrale**, suite à la signature, le 24 mai, du protocole d'entente sur le fonctionnement de la table centrale, la séance publique d'ouverture des négociations de la table centrale, première rencontre entre le conseil du Trésor et le front commun CSN-CEQ-FTQ en présence des journalistes, a été fixée à mardi, le 12 juin, à Montréal. Cette séance publique sera suivie de deux rencontres de négociation (sans journaliste) les 14 et 15 juin. **A la FAS**, suite à un arrêté en conseil, la buanderie communautaire de Montréal a été admise à la table de négociation. De plus, le gouvernement s'est engagé à reconnaître comme partie à la négociation tous les services communautaires existants ou à venir.

De plus, une entente est intervenue au sujet des ateliers protégés : ils seront représentés à la table sectorielle des Affaires sociales. Cette entente règle les problèmes qui avaient amené l'interruption des négociations à la table sectorielle de la FAS.

**A la FESP, soutien scolaire**, la partie patronale prétend pouvoir abolir n'importe quel poste, n'importe quand et pour n'importe quelle raison. Déjà plusieurs commissions scolaires essaient d'appliquer les offres patronales. La partie patronale tente également de maintenir l'obligation pour le personnel de faire du temps supplémentaire sans pour autant établir un processus d'attribution équitable pour tous.

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN, 1001 rue St-Denis, Montréal H1X 3J1. Responsable : Jacques Gauthier ; Composition : Composition Solidaire ; Impression : les Ateliers de la CSN.

**REGLEMENT AUX MINES DE CHA-PAIS** — Les travailleurs du syndicat des Mines de Chapais ont accepté les dernières clauses négociées à une majorité de 52 o/o. Le retour au travail s'est fait le 5 juin.

\*\*\*

## LOCK-OUT AU MAGASIN COOP DE TROIS-PISTOLES —

*Depuis le 31 mai, 20 heures, les salariés du magasin Coop de Trois-Pistoles sont en lock-out. C'est en effet après avoir exercé leur droit de grève de 18 à 20 heures que ces syndiqués se sont vus refuser l'entrée du magasin, refus qui s'est répété le lendemain matin. Le conflit porte principalement sur les vacances, les congés-maladie, les assurances et les échelles salariales.*

\*\*\*

*Lors de son congrès annuel, la Fédération des professionnels salariés et des cadres du Québec (FPSCQ), a élu à l'exécutif :*

*Claude Choinière, président  
Michèle Jodoin, 1<sup>ère</sup> vice-présidente  
Ginette Bouchard, 2<sup>e</sup> vice-présidente  
Cécile Lévesque, secrétaire  
Louis-Blaise Côté, trésorier*

*Les délégués ont adopté la cotisation fédérale à 0.42 o/o du salaire. Ils ont aussi décidé de tenir un congrès spécial d'orientation à la mi-novembre.*

\*\*\*

## UN NOUVEAU JOURNAL DE SYNDICAT LOCAL A SOREL —

*Le Syndicat des employés municipaux de Sorel vient de publier le premier numéro de son journal local, Le col bleu, en date de mai 1979. Il y est fait état du nouvel exécutif du syndicat, de la prochaine assemblée syndicale mensuelle, des prochaines négociations, etc.*

\*\*\*